



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Les lauréats de l'édition 2017 des Prix du patrimoine en Nouvelle-Beauce sont dévoilés

Ville de Sainte-Marie, le 16 mai 2017 – C'est dans la cadre d'une rencontre des membres du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce que celle-ci a honoré ses lauréats de l'édition 2017 des Prix du patrimoine, soit :

Dans la catégorie « Conservation et préservation » le lauréat est :

La restauration du Moulin Parent à Saint-Isidore

Situé à Saint-Isidore en Nouvelle-Beauce, le Moulin Parent a été implanté vers 1828. On le fréquentait régulièrement, car on y opérait un moulin de bois de sciage et de finition du bois ainsi qu'une meule à farine. Suite à son acquisition par ses propriétaires en 2012, débutent alors de grands travaux de restauration du bâtiment, dont la réfection complète de la finition extérieure, uniformisation du fini extérieur des cheminées, des cadres, des fenêtres, des lucarnes et rétablissement de l'orientation originale de la galerie et l'escalier extérieurs. Le tout a été réalisé tout en respectant la structure d'origine et dans l'objectif d'avoir un décor simple, pur et de bon goût qui respecte la valeur patrimoniale du bâtiment. Le moulin Parent fait la fierté des citoyens de Saint-Isidore et les nouveaux propriétaires reçoivent régulièrement de beaux témoignages pour les travaux réalisés.

Dans la catégorie « Interprétation et diffusion », le lauréat est :

L'exposition « D'hier à aujourd'hui » soulignant le 95^e anniversaire de fondation du Cercle des Fermières de Sainte-Marie

Dans le cadre du 100^e anniversaire de fondation des Cercles des Fermières du Québec, le Cercle de Sainte-Marie a souligné son 95^e anniversaire en tenant l'exposition « D'hier à aujourd'hui » de septembre à décembre 2015. Cette exposition a mis en valeur des savoir-faire artisanaux traditionnels dans le domaine des arts textiles, dont le tissage, la broderie, la couture, le tricot et

d'autres techniques traditionnelles. Les visiteurs ont pu admirer les 151 pièces artisanales ainsi que plusieurs photos illustrant l'implication des membres dans diverses œuvres sociales de Sainte-Marie et de la région à travers les années. Bonifiée par des vidéos diffusés sur Facebook et le site Web de la ville, l'exposition a pu rejoindre plusieurs personnes. En plus de resserrer les liens entre les membres du Cercle des Fermières, cette exposition a aidé à recruter de nouvelles membres.

Dans la catégorie « Porteurs de tradition », le lauréat est :

M. François Cliche, propriétaire de la Scierie-Menuiserie Alphonse-Cliche de Vallée-Jonction

Fondée en 1903 par son arrière-grand-père Augustin Cliche et ses fils, la Scierie-Menuiserie Alphonse-Cliche est maintenant opérée par François Cliche depuis 2006. C'est 114 ans et 4 générations de tradition dans l'art de travailler le bois. Travaillant avec des outils datant d'une autre époque, on y retrouve de la machinerie d'origine des années 1917 et 1934. Plus vieille entreprise en opération à Vallée-Jonction, cette entreprise familiale aurait eu bien des occasions de fermer boutique, en raison de dommages causés par les inondations de la rivière Chaudière et les incendies. En plus d'œuvrer dans le respect des méthodes traditionnelles de travailler le bois, notre ébéniste artisan a suscité l'intérêt de son savoir-faire auprès de ses enfants. Peut-être, aurons-nous l'occasion de voir une 5^e génération de Cliche à la Scierie-Menuiserie à Augustin, à Alphonse, à Paul-Henri, à François.

Dans la catégorie « Préservation et mise en valeur du paysage », le lauréat est :

Le Domaine Taschereau – Parc Nature pour sa mise en valeur de la plaine inondable de la rivière Chaudière

Situé au cœur du centre-ville de Sainte-Marie, le Domaine Taschereau - Parc nature nous offre un carrefour de biodiversité. Ce parc écologique et historique de 53 hectares est aménagé sur la plaine alluviale de la rivière Chaudière et représente le plus important milieu humide de la Vallée-de-la-Chaudière. Cet espace vert facilement accessible au public suscite un vif intérêt auprès de la communauté et des visiteurs. Dans ce parc hautement inondable, on retrouve un Éco-refuge érigé à 5 mètres au-dessus du sol, une passerelle de 270 mètres de long sur 5 mètres de hauteur, un vaste marais faunique, des trottoirs de bois submersibles et des panneaux d'interprétation dotés d'échelle des crues. Venez emprunter les sentiers pour y découvrir différents écosystèmes et vivre une expérience originale en lien avec les légendaires inondations de la rivière Chaudière, et ce, sur les terres de l'ancien domaine seigneurial Taschereau qui a vu le jour en 1738.

La MRC de La Nouvelle-Beauce est fière de rendre hommage à ses lauréats des Prix du patrimoine en soulignant leur contribution à préserver, mettre en valeur et sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire ancestraux. Rappelons que les Prix du Patrimoine sont un concours biennal qui regroupe les MRC des régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale ainsi que les villes de Lévis et de Québec. Les lauréats de Nouvelle-Beauce auront l'occasion de participer à l'activité « Célébration patrimoniale » qui se tiendra le 17 juin prochain à Lévis en partenariat avec les autres partenaires du concours. De plus, nos lauréats se sont vu remettre une paire de billets pour assister à un spectacle à la salle Méchatigan. La MRC de La Nouvelle-Beauce remercie chaleureusement Ovascène pour cette gracieuseté.

Soulignons également que la MRC de La Nouvelle-Beauce a soumis la candidature de M. Réal Bisson, maire de Vallée-Jonction, au Prix aux élus – Région Chaudière-Appalaches dont le lauréat sera dévoilé le 17 juin prochain. Le dossier du patrimoine est sans contredit l'un des dossiers dans lequel M. Bisson a été sollicité en énergie et en temps par la recherche de financement pour le projet de restauration de la gare de Vallée-Jonction. Il souhaite par ces travaux donner à la population un espace vivant et convivial qui sera dédié au patrimoine et à la culture.

– 30 –

*Source : Maryse Breton, directrice au soutien administratif
Pour information : Richard Lehoux, préfet au 418 387-3444*